



## **Accompagner et valoriser l'engagement des personnels**

Publié le 19/12/2017 – Mis à jour le 20/12/2017

### **Objectif 1 :**

#### **Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier**

La première prise de fonction est un moment capital pour les personnels, quels que soient leur métier et leur statut. Les conditions d'accueil, d'accompagnement et de formation de tous doivent relever d'une attention particulière de l'employeur et des responsables des unités de travail dans lesquelles ils sont affectés. A ce titre les écoles et les établissements sont à confirmer comme lieux de formation en coopération avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education pour une alternance intégrative.

### **Objectif 2 :**

#### **Structurer l'accompagnement professionnel des personnels tout au long de leur carrière**

L'accompagnement professionnel, garant de l'adaptation des compétences des agents, est un levier pour la conduite des équipes et la valorisation de l'engagement. Structurer cet accompagnement donne de la lisibilité à la carrière des agents en leur permettant d'identifier et de se saisir des opportunités adaptées à leurs attentes et à leurs besoins. C'est aussi un moyen d'assurer l'adéquation en continu des connaissances et des compétences des agents avec les attendus de leur mission. La difficulté professionnelle fait partie des aléas que chacun peut rencontrer dans sa carrière ; les personnes en situation difficile doivent être écoutées et aidées.

### **Objectif 3 :**

#### **Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services**

Développer des logiques de responsabilisation et de coopération, faire confiance aux personnels sont des préalables nécessaires à leur implication et leur engagement, au renforcement de l'estime de soi et à la construction de solidarités solides et durables. Ces éléments participent à la qualité de vie au travail.

**Date :**

19/12/2017

M.A.J. le 20/12/2017

## **Dans cette rubrique**

---

- [Réussite](#)
- [Insertion](#)
- [Solidarité](#)
- [Coopération](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37